

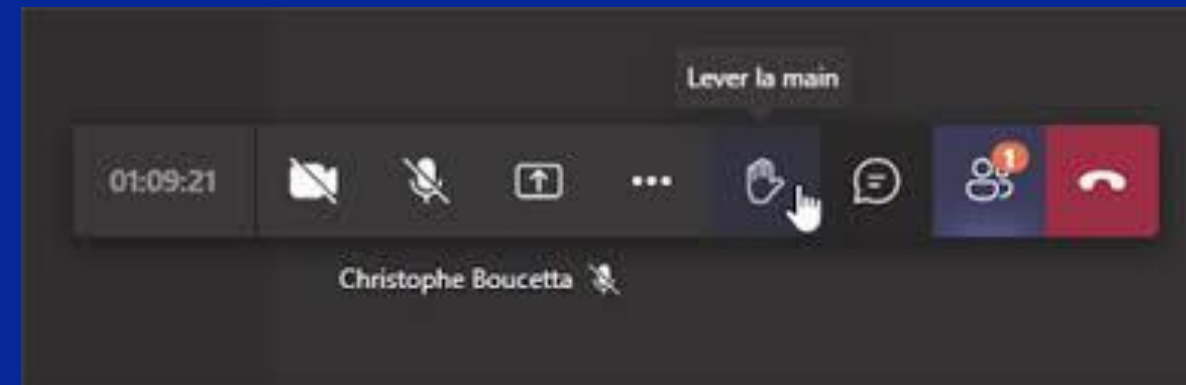
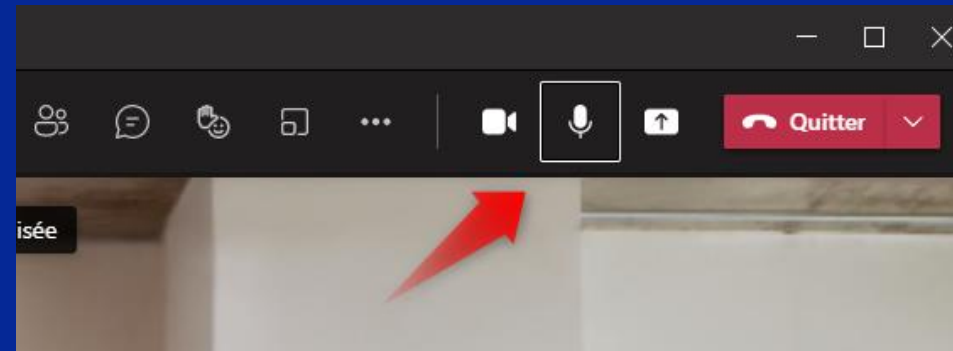


Fond de dotation club

24 & 26 Novembre 2025



Quelques petites règles



Utiliser le tchat pour poser vos questions



CONTEXTE

- Des clubs mettent en place des actions de développement au sein de leur club : P.E.F., développement des nouvelles pratiques, pérennisation des structures existantes
- D'autres mettent en place des actions d'envergure qui mettent en valeur le football dans le département
- De nombreuses actions sont mises en place et non mises en valeur envers un public d'inclusion



Lors de la dernière mandature , le district a mis en place une politique d'aide aux clubs, qui s'est matérialisé par plusieurs actions significatives (service civique, mini buts, coupelles,ballons)

Le District pourrait abonder des actions subventionnées par les partenaires publiques ce qui permettrait de mettre à bien via des financements croisés des projets viables

Beaucoup de clubs répondent à des appels à projets, et les projets non retenus bien qu'intéressants , ne font l'objet d'aucune reconnaissance, aucune dotation ... ce qui peut nuire à une dynamique (P.E.F., Toutes Filles)



PRINCIPE

Accompagner les clubs par des appels à projets en adéquation avec la politique du district (un mixte de l'ANS PSF et l'ANS PST):

Le développement de la pratique féminine ,du futsal et des Nouvelles Pratiques

La fidélisation et le développement de l'arbitrage

Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs

La promotion du football dans des manifestations d'envergure

La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé

La mise en place d'action envers le public inclusif



CHARTRE



LA CHARTE



Charte-ethique-et-deontologique-FFF.pdf



CHARTRE

+

Contrat D'Engagement Club



CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS

CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS

Nom de l'Association :.....

Intitulé du projet pour lequel l'organisme sollicite une subvention : Subventions comité départemental aux associations affiliées à la FFF

PRÉAMBULE

Le contexte actuel avec une augmentation du nombre de licencié(e)s, une dynamique sur le développement des nouvelles pratiques a conduit le District de l'Essonne de Football à accompagner les clubs essonniens dans leur structuration

Le rôle des associations est de plus en plus important dans la société d'aujourd'hui, le contexte économique et social justifie que le District de l'Essonne de Football apporte un soutien ***financier ou matériel aux clubs*** qui veulent adhérer à la politique du District de l'Essonne de Football, mette en place des actions de préventions, d'informations et de formations



CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS

ENGAGEMENT N° 1 :

RESPECT DES LOIS DE LA REPUBLIQUE, CONTRAT ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République

L'association se doit de signer la charte d'éthique transmise par le district



CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS

ENGAGEMENT N° 2 :

PARTICIPATION A CERTAINES ACTIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL

L'association s'engage à Participer aux :

- **Réunions, Webinaires, ...** sur la lutte contre les violences sexuelles, la lutte contre les incivilités, prévention sur la santé, gestion des conflits
- **Réunions sur les** référents arbitres, sécurité,... Dispensées par le District de l'Essonne de Football
- **Réunions** organisées par le District (Réunions de rentrée, FA, Foot Féminin....)
- **Ne pas être Absent Aux convocations de Détection**
- **Respecter les Protocoles**



CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS

ENGAGEMENT N° 3 :

PROJET DEF/PDF

Le District de l'Essonne de Football propose d'accompagner les clubs sous forme d'appel à projets sur les thématiques suivantes

- Le développement de la pratique féminine, du futsal & des nouvelles pratiques.
- La fidélisation et le développement de l'arbitrage
- Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs
- La promotion du football dans des manifestations d'envergure
- La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé
- La mise en place d'action envers le public inclusif



CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS

1. L'Association s'engage à :

- Respecter les critères d'éligibilités prévues en annexe, à justifier ses actions.

2. Le District de l'Essonne de Football s'engage à:

- Mettre en valeur les actions sur le site du District de l'Essonne de Football
- Dédier une soirée en présence des représentants de votre mairie.
- Faire bénéficier d'un accompagnement financier via la commission des finances soit en dotation soit en numéraire



CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS

ENGAGEMENT N° 4 :

ENGAGEMENT FINANCIER

1. L'association s'engage à transmettre un bilan d'activité et un compte rendu des actions éligibles
2. Le district mettra en place les critères d'éligibilité avec un calendrier à respecter



CHARTRE

+

Contrat D'Engagement Club

+

Le développement de la pratique féminine ,du futsal et des Nouvelles Pratiques

La fidélisation et le développement de l'arbitrage

Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs

La promotion du football dans des manifestations d'envergure

La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé

La mise en place d'action envers le public inclusif



FOND DE DOTATION CLUB



Exemple d'actions éligibles

- **Le développement de la pratique féminine ,du futsal & nouvelles pratiques.**

- Mise en place d'actions promotionnelles
- Créations d'équipes
- Fidélisation des licencié(e)s, Développement de la féminisation
- Action envers le public inclusif féminin ou de jeunes issus de QPV ou rural

- **La fidélisation et le développement de l'arbitrage**

- Actions de fidélisation des arbitres
- Incitation au développement des jeunes arbitres
- Développement des arbitres de club

- **Prévention contre les incivilités dans les stades**

- Mise en place d'une cellule de prévention
- Mise en place d'actions de prévention et de réparation
- Gestion des Conflits

- **La promotion du football dans des manifestations d'envergure**

- Mise en place de stand mettant en valeur des actions liées au PEF (1 action par thématique obligatoire)
- Mise en place d'animations d'envergures mettant en valeur les valeurs du football (tournoi)

- **La mise en place d'actions sur la thématique de la santé**

- Mise en place d'actions de prévention
- Mise en place de formation aux gestes de 1^{er} secours

- **La mise en place d'actions envers un public inclusif**

- Mise en place de tournoi inter quartiers, en collaboration avec MDQ , service jeunesse et milieu associatif
- Mise en place de projets socio-éducatif et culturelles incluant des jeunes issus de QPV
- Accompagnement Projet envers un public « handicapé »



Actions finançables

Budget Global: 54 K € soit 9 K € par thématique(Euros ou dotation)

Le développement de la pratique féminine ,du futsal & des nouvelles pratiques

- Mise en place d'actions promotionnelles
- Créations d'équipes
- Fidélisation des licencié(e)s 75 %
- Développement de la féminisation
- Action envers le public inclusif féminin ou de jeunes issus de QPV ou rural
- **Proposition :**
 - 1 action éligible non cumulable finançable 500 € maxi par club, soit 18 actions finançables



Actions finançables

Budget Global: 54 K € soit 9 K € par thématique(Euros ou dotation)

La fidélisation et le développement de l'arbitrage

- Actions de fidélisation des arbitres
- Incitation au développement des jeunes arbitres
- Développement des arbitres de club
- **Proposition :**
 - 1 action éligible non cumulable finançable 500 € maxi par club, soit 18 actions finançables
 - Bon de formations



Actions finançables

Budget Global: 54 K € soit 9 K € par thématique(Euros ou dotation)

Les actions de préventions contre les incivilités dans les stades

- Mise en place d'une cellule de prévention
- Mise en place d'actions de prévention et de réparation
- Participation à une réunion sur la gestion des conflits
 - **Proposition :**
 - 1 action éligible non cumulable finançable 500 € maxi par club, soit 18 actions finançables



Actions finançables

Budget Global: 54K € soit 9 K € par thématique(Euros ou dotation)

La promotion du football dans des manifestations d'envergure

- Mise en place de stand mettant en valeur des actions liées au PEF (1 action)
- Mise en place d'animations d'envergures (tournoi de prestiges) mettant en valeur les valeurs du football (tournoi), y inclure une action sur les nouvelles pratiques
 - **Proposition**
 - 1 action éligible non cumulable finançable 250 € maxi par club, soit 16 clubs récompensés pour le PEF
 - 4000 € pour la mise en place d'animations d'envergures mettant en valeur les valeurs du football (tournoi)



Actions finançables

Budget Global: 54 K € soit 9 K € par thématique(Euros ou dotation)

La mise en place d'actions sur la thématique de la santé

- Mise en place d'actions de prévention
- Mise en place de formation aux gestes de 1^{er} secours
- **Proposition :**
- 1 action éligible non cumulable finançable 500 € maxi par club, soit 18 actions finançables



Actions finançables

Budget Global: 54 K € soit 9 K € par thématique(Euros ou dotation)

La mise en place d'actions envers un public inclusif

- Mise en place de tournoi inter quartiers, en collaboration avec MDQ , service jeunesse et milieu associatif
- Mise en place de projets socio-éducatif et culturels avec les jeunes en QPV
- Accompagnement Projet envers un public « handicapé »
 - **Proposition**
 - 1 action éligible non cumulable finançable 500 € maxi par club, soit 18 actions finançables



LES FICHES



CHARTRE



Contrat D'Engagement Club



Le développement de la pratique féminine ,du futsal et des Nouvelles Pratiques

La fidélisation et le développement de l'arbitrage

Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs

La promotion du football dans des manifestations d'envergure

La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé

La mise en place d'action envers le public inclusif



Fiche Action

Fiche Budget Action

Fiche Evaluation Action

Nouveauté : cette année, il faudra remplir la colonne réalisée qui doit différer de la colonne budget



	INDIQUEZ LE NOM DE VOTRE CLUB	NUMERO D'AFFILIATION	
	LE CHOIX DE LA THEMATIQUE	Si autre préciser	
	INTITULE DE L'ACTION	DATE DE L'ACTION	RESPONSABLE DE L'ACTION (nom, prénom, mail, téléphone)
	DESCRIPTIF DE L'ACTION ET OBJECTIFS		
	DANS QUEL CONTEXTE S'INSCRIT CE PROJET ? Préciser les constats vous amenant à mettre en place ce projet		
Périodicité besoins humains	Quoi?	Qui?	Quand et comment?
Besoins matériels (lieux, affichage, ballons, déplacements, restauration...)			
Public ciblé			
Budget	voir fiche budget		
Partenaires à mobiliser (internes et externes)			
Critères d'évaluation et de suivi de l'action	Qualitatif		Quantitatif

BUDGET DEL'ACTION									
	Dates et lieu :					Responsable de l'action:			
	Dépenses					Recettes			
	Nature	Budget prévisionnel	Budget réalisé	% du total		Nature	Budget prévisionnel	Budget réalisé	% du total
Achats	Prestations de services			#DIV/0!	Ventes de produits finis, prestations de services	Marchandises			#DIV/0!
	Achats non stockées de matières et fournitures (alimentaton ...)			#DIV/0!		Prestations de services			#DIV/0!
	Fournitures non stockables			#DIV/0!		Produits des activités annexes			#DIV/0!
	Fournitures administratives, d'entretien et petit equipements			#DIV/0!		<i>S/Total Ventes de produits fnis,</i>	- €	- €	#DIV/0!
	<i>S/Total Achats</i>	- €	- €	#DIV/0!	Subventions d'exploitation	Subvention Communale			#DIV/0!
Services extérieurs	Locations			#DIV/0!		Subvention intercommunale		- €	#DIV/0!
	Entretien et réparaton			#DIV/0!		Subvention conseil		- €	#DIV/0!
	Assurance			#DIV/0!		Subvention conseil régional			#DIV/0!
	Divers			#DIV/0!		Subvention (ANS...)			#DIV/0!
	Formations			#DIV/0!		Subvention Etat (emplois aidées)			#DIV/0!
	<i>S/Total Services extérieurs</i>	- €	- €	#DIV/0!		Aides fédérales: FAFA			#DIV/0!
Autres services extérieurs	Rémunératons intermédiaires et honoraires			#DIV/0!		Subventions autres			#DIV/0!
	Déplacements, missions receptions,			#DIV/0!		<i>S/total subventions</i>	- €	- €	#DIV/0!
	Hébergement			#DIV/0!	Aides privées	Partenaires privées sponsors			#DIV/0!
	Frais postaux et télécommunications et divers			#DIV/0!		Partenaires privées ,			#DIV/0!
	<i>S/Total Autres services extérieurs</i>	- €	- €	#DIV/0!		Fonds de dotation club			#DIV/0!
Charges de personnel	remuneration du personnel			#DIV/0!		<i>S/total Aides privées</i>	- €	- €	#DIV/0!
	charges sociales			#DIV/0!		Cotisations			#DIV/0!
	Autres charges du personnel			#DIV/0!	Divers	Autofinancements			#DIV/0!
	<i>S/Total Charges du personnel</i>	- €	- €	#DIV/0!		<i>S/total Divers</i>	- €	- €	#DIV/0!
Totaux	Total dépenses constatées	- €	- €	#DIV/0!	Totaux	Total recettes con		- €	- €
	Valorisation bénévolat					Valorisation bénévolat			
	Total action	- €	- €	#DIV/0!		Total action	- €	- €	#DIV/0!

BILAN	INDIQUEZ LE NOM DE VOTRE CLUB	NUMERO D'AFFILIATION	
	0	0	
	LE CHOIX DE LA THEMATIQUE	Si autre préciser	
	CATEGORIES CONCERNEES	Autre catégorie concernée	Autre catégorie concernée
	INTITULE DE L'ACTION	DATE DE L'ACTION	RESPONSABLE DE L'ACTION (nom, prénom, mail, téléphone)
	0	0	0
	Analyse des résultats		
	Les objectifs ont-ils été atteints ?		
	Si non pourquoi ?		
	Le budget a-t-il été respecté ?		
	Ecart sur budget		
	Les points positifs sur le plan qualitatif		
	Les points à améliorer		
	Evaluation quantitative: nombre de participants, public, adhérents,.....		
	Cette action peut-elle être reconduite l'année prochaine? Si oui dans quelles conditions? Quelles perspectives? Qu'en restera-t-il?		



CHARTE



Contrat D'Engagement Club



- Le développement de la pratique féminine ,du futsal et des Nouvelles Pratiques
- La fidélisation et le développement de l'arbitrage
- Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs
- La promotion du football dans des manifestations d'envergure
- La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé
- La mise en place d'action envers le public inclusif



- Fiche Action
- Fiche Budget Action
- Fiche Evaluation Action

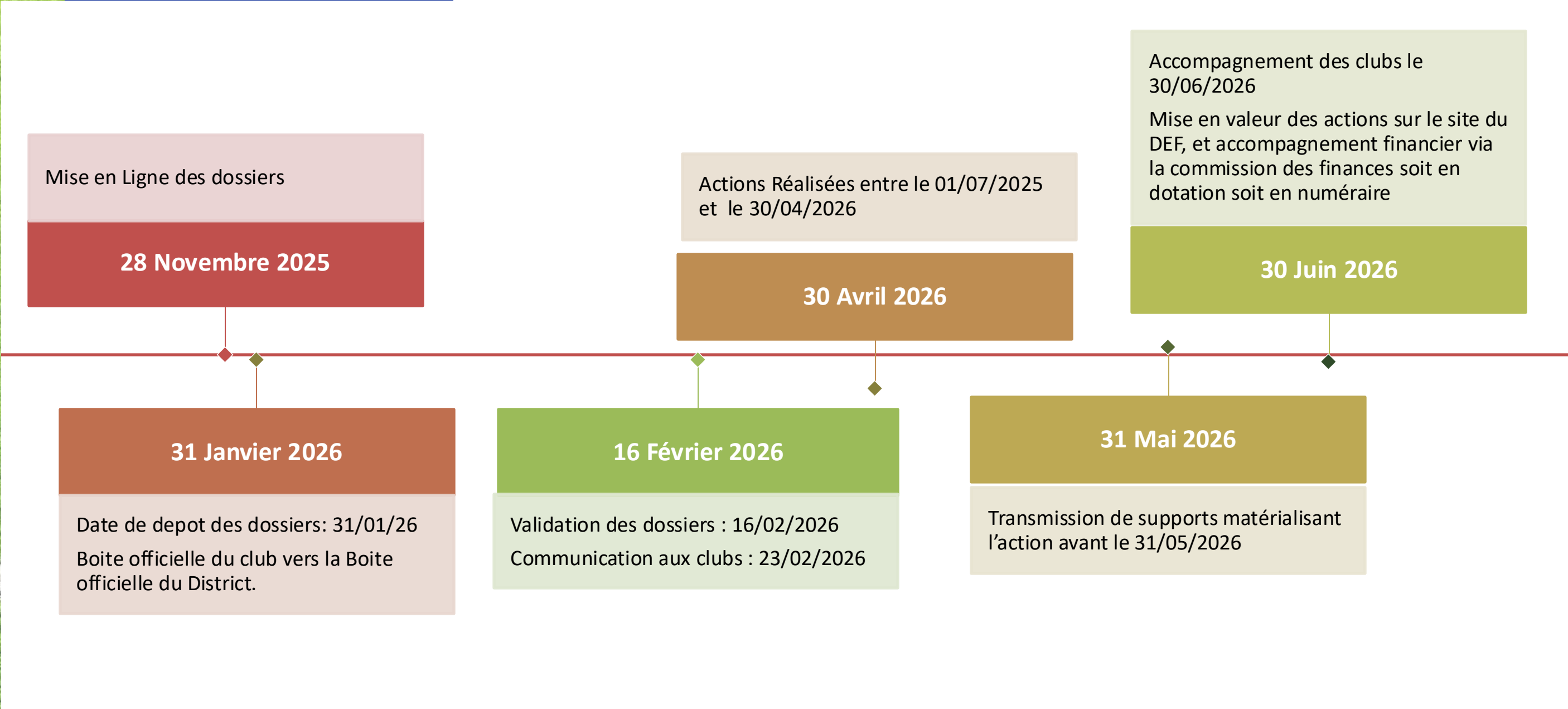


Calendrier





Critères d'éligibilités





LES INCONTOURNABLES

Les actions devront être réalisées entre le 1er Juillet 2025 et le 30 Avril 2026

Les actions seront justifiées par des reportages photos et ou des vidéos

Des justificatifs pourront être demandés

Vos contacts:

fchemin@essonne.fff.fr

secretariat@essonne.fff.fr

-

Le sport pour tous

Le soutien aux clubs : Aides forfaitaires et Aides aux projets

Les aides du Département visent à soutenir :

- L'émergence de nouveaux clubs et/ou pratiques,
- La structuration des clubs,
- Les actions intégrant les thématiques prioritaires portées par le Département de l'Essonne (sport santé, sport de nature, inclusion par le sport)

Aides forfaitaires aux clubs

Calendrier : du 4 novembre 2025 au 5 juin 2026.

Aide aux projets des clubs : participer au déploiement des priorités départementales

Objectifs : Associer les clubs sportifs aux déploiements des priorités départementales.

Bénéficiaire(s) :

- Clubs affiliés à une fédération sportive délégataire ou affinitaire justifiant d'au moins un an d'existence
- Siège social situé en Essonne.

Critères d'éligibilité et/ou d'instruction : Soutien aux projets portés par les clubs relevant des thématiques suivantes :

- Sport santé et lutte contre la sédentarité
- Sport de nature et animation des sites de pratiques



- . Inclusion par le sport
- . Développement de nouvelles pratiques et E-sport

Modalités financières : 50% maximum du budget prévisionnel du projet

Calendrier : du 4 novembre 2025 au 5 juin 2026.

Contact :

Benoit Duboz 07.85.66.74.18

Mail : bduboz@cd-essonne.fr



QUESTIONS DIVERSES



**Merci pour
votre écoute**

